

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00540

Numéro SIREN : 478 606 205

Nom ou dénomination : PTBG ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2022 sous le numéro de dépôt 1145

Désignation de l'entreprise : SAS PTBG ET ASSOCIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise : 1 rue du Bocage		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 4 7 8 6 0 6 2 0 5 0 0 0 3 5		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N, clos le, 31082021		
		N-1 31082020		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AC	
	Constructions	AP	AC	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE
Disponibilités		CF	CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		
Immobiliations :		Créances :		
		(3) Part à plus d'un an :	CR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS PTBG ET ASSOCIES		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.541.300.....)	DA	1 541 300	1 541 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	42	42
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	154 130	154 130
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	284 799	22 857
	Report à nouveau	DH		287 462
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	415 227	332 282
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 395 499	2 338 073
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	482 143	477 253
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	105	1 065
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	162 570	85 891
	Dettes fiscales et sociales	DY	689 752	625 059
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	17 191	3 409	
Compte régul.	EB	226 541	248 219	
TOTAL (IV)	EC	1 578 302	1 440 895	
Ecart de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	3 973 800	3 778 968	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 151 627	1 409 789	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS PTBG ET ASSOCIES										Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	1 017 020	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions				Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	26 393	KW		KX	19 981	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	227 296	LC		LD	19 761	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	13 710	LI		LJ	2 012		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	267 399	LO		LP	41 753		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	3 000	8V		8W	10			
Autres titres immobilisés				1P	101	1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	4 315			
TOTAL IV				LQ	3 101	LR		LS	4 325			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	1 287 519	ØH		ØJ	46 078			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						1		3		4		
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW	1 017 020	1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM	46 374	MN		MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	247 057	MT		MU
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ	15 721	NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY		NG	15 721	NH	293 430	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	3 010	ØZ	
	Autres titres immobilisés				11		2B		2C	101	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F	4 315	2G	
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	7 426	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				14		ØK	15 721	ØL	1 317 876	ØM		

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : **31 08 2021**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS PTBG ET ASSOCIES**

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PTBG ET ASSOCIES							Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A								
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH
TOTAL I		21 653						21 653
Terrains		PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
TOTAL III		193 460		34 099		34 099		227 560
TOTAL GENERAL (I + II + III)		215 113		34 099		34 099		249 212
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations						SP		SR

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/08/2021

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Annulation Cotisations 2019 Effort Construction		5 683
Edenred TR périmés		334
Totalisation		6 018

Attestation

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS PTBG ET ASSOCIES** pour l'exercice du **01/09/2020** au **31/08/2021**, et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts-comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

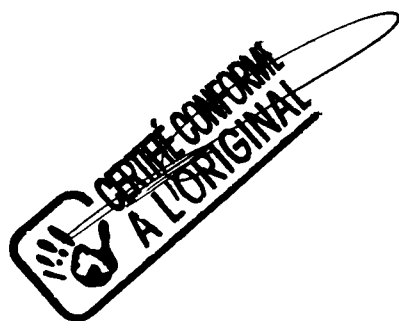
Total du bilan :	3 973 800	euros
Chiffre d'affaires :	4 488 428	euros
Résultat net comptable :	415 227	euros

Fait à COLOMBELLES

Le

JP. THOREL

Expert-comptable



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 973 800** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 4 561 330** euros et un total **charges de 4 146 102** euros, dégageant ainsi un **résultat de 415 227** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2020** et finit le **31/08/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

L'application des règlements 2002-10 et 2004-06, n'a conduit à opérer aucune décomposition d'immobilisations.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- . Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- . Matériel de bureau : 5 ans
- . Matériel informatique : 3 ans
- . Mobilier : 5 à 10 ans

La base amortissable d'une immobilisation correspond à sa valeur d'inscription à l'actif diminuée de sa valeur résiduelle probable en fin d'utilisation. Faute de valeur mesurable en fin d'utilisation,

Règles et Méthodes Comptables

aucune valeur résiduelle n'a été déterminée.

Conformément à l'avis 2005-D du Comité d'urgence du CNC, les durées d'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine retenues sont les durées d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En cours

Les travaux en cours sont valorisés au prix de revient.

Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres informations significatives

Indemnité de Fin de Carrière

Les engagements de fin de carrière s'élèvent à 80 938 € au 31/08/2021.

Informations crise sanitaire

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par la COVID-19 sur l'exercice et la société s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2021. L'entité, compte tenu du caractère incertain de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Règles et Méthodes Comptables

A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2021 de l'entité, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

PTBG ET ASSOCIES
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.541.300 Euros
Siège Social : COLOMBELLES (14460)
Campus Effiscience – 1, Rue du Bocage
Caen La Mer
R.C.S. CAEN 478 606 205

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 22 FEVRIER 2022

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2021

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PROPOSEE ET
ADOPTEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 415.227,43 Euros, de la manière suivante :

- Distribution aux associés, du prorata de leur participation dans le capital, d'une partie du bénéfice, soit la somme de 300.000,00 Euros,

Le dividende s'établit en conséquence à 1,95 Euros par action.

Ce dividende sera mis en paiement le 28 février 2022 au plus tard.

Ce dividende est éligible à l'abattement fiscal de 40 % pour les personnes physiques, conformément aux dispositions du Code Général des Impôts.

- Virement du solde du bénéfice, soit la somme de 115.227,43 Euros, sur le poste « Autres Réserves ».

Compte tenu de cette affectation, et de la distribution exceptionnelle de dividendes décidée le 14 décembre 2021, d'un montant de 100.000 Euros, les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 1.995.499 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société a distribué, au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants :

Exercices antérieurs AGOA / PV	14/12/2021 PV	13/07/2021 PV	17/12/2020 PV	31/08/2020	31/08/2019	31/08/2018
Dividendes distribués	100.000 €	57.801,95 €	300.000,00 €	0 €	200.000,00 €	200.000,00 €
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (art. 243 bis du CGI)	100.000 €	57.801,95 €	300.000,00 €	0 €	200.000,00 €	200.000,00 €
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % (art. 243 bis du CGI)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

Le Président
Monsieur François DINEUR

